



Conseil exécutif 2021-2022

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #8 - Automne 2021

Lundi le 8 novembre 2021

Université de Sherbrooke --- A8-248

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présences :

**Emily Abud
Saïd Kassabie
Charles-Alexandre Groleau
Charlotte Michon
Sophie Martel
Marilou Bernier
Gabriel Arsenault
Justine Legault
Sacha Vincent
Pierre-Alexandre Chagnon**

Observation :

Sarah-Jade Bilodeau

1. **Ouverture de la séance**
Emily Abud déclare l'ouverture de la séance à 17h19.

2. **Désignation du praesidium**
Saïd Kassabie propose de nommer par acclamation Emily Abud à la présidence et Marilou Bernier et Charles-Alexandre Groleau au secrétariat.

Proposition adoptée par acclamation.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation de l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée par acclamation.

4. Adoption des procès-verbaux

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation du procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2021.

Proposition adoptée par acclamation.

5. Tour de table

Discussions sur le futur mari de Sophie.

6. Suivi des dossiers en cours

7. Dossiers internes

7.1. Ménage des membres - Groupe Facebook de l'AGED

Emily Abud : Avec les événements qui se sont passés depuis l'an dernier et les discussions enflammées avec des anciens sur le groupe de l'AGED, Josée Chartier nous a demandé de penser à faire un ménage. On en avait parlé l'an dernier mais on n'avait jamais pris de décision finale.

Sacha Vincent : Si on enlève tout le monde (personnel, anciens), certaines personnes ne pourront plus voir les publications qui peuvent les intéresser s'ils veulent savoir ce qui se passe avec l'AGED, et pour les commandites le nombre de personnes sur le groupe est important par rapport à la visibilité qu'ils obtiennent.

Charlotte Michon : Moi j'irai dans le sens de faire le ménage, pour qu'on évite de se faire *ramasser* par des anciens. Et certaines personnes sont rendues avocates et du personnel et qui voient les publications, **cela demande donc qu'on discute avec respect dans le groupe. Je dirai de les sortir du groupe.**

Saïd Kassabie : D'un côté logistique, ça va être compliqué de faire le ménage. Il y a plusieurs personnes qui n'utilisent pas leur nom sur Facebook et je crois que sur le groupe de l'AGED nous sommes rendus à 2200 personnes. Ça va prendre beaucoup de temps de vérifier si les personnes sont membres de l'AGED ou non. Ça sera beaucoup de travail pour peu d'avantages. Si les personnes agissent d'une manière « non-civilisée » c'est leur problème, c'est leur choix et ils doivent être conscients des personnes sur le groupe et que ça peut sortir dans leur vie professionnelle.

Sophie Martel : Même avis que Saïd. Je pense par contre que si on garde les personnes qui ne sont plus au baccalauréat, il faut changer la description du groupe, puisqu'on parle des activités liées au baccalauréat.

Émily Abud : Ce que je vois en ce moment va plus dans le sens de garder les gens dans le groupe, on pourrait faire un vote.

Sophie Martel propose qu'on maintienne le *statu quo* sur les membres du groupe de l'AGED.

Saïd Kassabie appuie.

Le vote est demandé.

A : 3

P : 6

C : 1

Adopté à majorité.

7.2. **Préparation à l'AG du 15 novembre**

Saïd Kassabie : L'avis de convocation a été retardé dans l'approbation par la faculté, ça devrait l'être d'ici demain. L'ODJ est en annexe.

Emily Abud propose l'ouverture d'une plénière.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

AU.

Sarah-Jade Bilodeau arrive à 17h44.

La plénière est levée à 17h47.

7.3. **Party de financement - Comité défilé**

Émily Abud : Je suis allée voir Christian Bossé pour l'informer de la publicité du comité sur leur page Facebook et ils vont en parler pendant leur rencontre du décanat. On va avoir des nouvelles demain sur les modalités d'événements d'ici Noël.

Pierre-Alexandre Chagnon : En attendant on fait quoi en attendant vue que la liste d'inscription et les virements sont commencés? Y a-t-il un contre-rendu de la rencontre avec le décanat pour le party d'halloween?

Justine Legault : La rencontre se résume en se disant qu'ils ne sont pas fiers et qu'ils vont réfléchir sur ce qu'on peut faire. Ils n'ont rien dit concernant « arrêtez les événements » et que la conséquence serait qu'il n'y aurait pas d'événements à la faculté d'ici Noël, mais rien n'a été dit sur ceux hors-campus. Promo n'en fera pas car ils ne se sentent pas à l'aise.

Gabriel Arsenault : C'est dommage que les comités ne puissent pas, à cause de promo, faire du financement. Mais sur la question des virements, ils le font en toute connaissance de cause. Il devrait savoir qu'il est possible que les virements doivent être remboursés.

Émily Abud : je ne pense pas non plus que la faculté va empêcher défilé de faire leur événement, je crois qu'ils vont juste leur donner des lignes directrices pour éviter que ça se reproduise.

Sacha Vincent : si ça concerne seulement les virements, Law Games les a annulés la semaine passée. Annuler des virements c'est très faisable.

Sophie Martel : Comme Sacha, on peut reporter l'évènement pour ne pas avoir à gérer les remboursements des virements. Je suis aussi d'avis qu'il est dommage que des comités perdent leur financements, mais il est question ici de la réputation de l'université où on l'a échappé belle la dernière fois.

Pierre-Alexandre Chagnon : Ça ne concerne pas du tout les virements de la manière dont je le vois, c'est plus d'être sur un front commun. Si un comité a des restrictions, les autres devraient aussi les suivre. Est-ce qu'on déconseille, ou on donne notre accord conformément à l'avis de la faculté sur la question?

Charlotte Michon : Je pense qu'il faut attendre que la fac nous reviennent pour prendre une décision. Leur décision était ordinaire. On devait attendre plutôt que de faire la promotion de l'évènement.

Justine Legault : Je ne pense pas qu'on devrait les empêcher, ils connaissent les conséquences et quand Émily aura son retour de la faculté on lui expliquera. C'est sa décision, et au pire elle ira parler à Josée elle-même si elle n'est pas contente.

Gabriel Arsenault : On avait vu avant que la fac ne peut rien faire pour les activités hors-campus. J'aurais tendance à dire qu'il faut principalement assurer le respect des mesures sanitaires dans la mesure où on le peut. Après le 15 novembre, on peut recommencer à danser. On a pas permis à Law Games de faire leur activité. Je suis "mêlé comme un jeu de cartes" en ce moment.

Émily Abud : Faut faire la différence entre le party Law Games le soir-même, sans qu'on ait d'indications rien, et l'évènement défilé. On doit simplement attendre les indications de la faculté et je ne crois pas qu'ils peuvent nous empêcher de faire des événements.

Sacha Vincent : Je comprends que la fac ne peut les empêcher, mais c'est surtout nous qui se ramasse avec les problèmes s'il y a un party. Si la faculté nous dit qu'on ne devrait pas faire d'activités, elle ne peut peut-être pas nous empêcher, mais on est quand même chargé des comités de l'AGED et je crois qu'on devrait donc leur passer le message.

Émily Abud : ça ne sera pas à nous d'aller voir le comité, Josée et Christian vont s'occuper de parler au coordo du comité s'il y a quelque chose. Ça va être une directive de la faculté s'il y a quelque chose et c'est hors de nos mains.

Saïd Kassabie propose que les comités suspendent l'organisation des partys en attendant la décision de la faculté.

Sophie Martel appuie.

Gabriel Arsenault : Organisation, c'est tenir un party ou des préparatifs pour les partys?

Saïd Kassabie : Par organisation, on parle de l'arrêt des virements, tant qu'on a pas la décision. C'est une proposition qui est à court terme.

Émily Abud : je ne crois pas que c'est nécessaire de prendre une position, je crois juste que ça serait plus décourageant pour le comité défilé. Le comité est capable de gérer son organisation d'ici-là.

Pierre-Alexandre Chagnon : Je comprends la problématique avec promo mais les autres partys ne devraient pas subir le même sort. C'est une belle opportunité de se reprendre.

Le vote est demandé.

A : 2

P : 6

C : 2

Proposition adoptée à la majorité.

8. Dossiers externes

9. Dossiers financiers

10. Dossiers académiques

11. Dossiers des activités étudiantes

11.1. Budget pour les personnes représentantes sociales en première année

Marilou Bernier : il a été question d'avoir un budget pour les premières années, est-ce que c'est toujours possible.

Justine Legault: De ce que j'ai compris, l'argent était accordé dans le but de faire des 5 @ 8 virtuels. Puisque les représentants de première année n'en feront pas, je ne vois pas la pertinence que promo donne des fonds.

Saïd Kassabie: L'année dernière, les représentants de classe demandaient une subvention pour les activités. Si des personnes veulent organiser qqch, j'invite les

personnes à venir nous faire une demande de subvention, si ça respecte les mesures sanitaires comme événement bien sûr.

Pierre-Alexandre Chagnon : si je ne me trompe pas les représentants de classe se sont vus attribuer un budget?

Saïd Kassabie : Il y a eu une demande de subvention pour tous les représentants de classe et ils s'arrangeaient avec tout l'argent par la suite.

Gabriel Arsenault : Il a eu deux demandes de subvention, pour un total de 150\$ pour chaque. C'était carte blanche essentiellement pour des dépenses hors 5@8, comme des cafés après des soirées.

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

15. **Dossiers premières années**

16. **Varia**

16.1. **Rencontre de la présidence avec Josée Chartier**

16.2. **Tour de table des comités**

16.3. **Rencontre de mercredi - Enjeux du droit**

16.4. **CA jeudi 11 novembre**

16.5. **Comités d'études**

16.6. **Autos DEMAIN CH YEAHHH**

16.7. **Échange CADEAUX**

17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 18h37.

ANNEXE

 **A3-ODJ (15 novembre 2021)**